

## **Portail d'inscription aux formations Formadoc**

Adresse du portail : <http://formadoc.pres-ulnf.fr>

### **Identifiants et mot de passe**

Pour les doctorants en 1ère année, les identifiant et mot de passe ont été envoyés sur les adresses mails figurant sur vos dossiers de candidatures.

Pour les doctorants en 2ème année et plus, les identifiant et mot de passe sont les mêmes que sur l'ancien portail.

**Merci de conserver précieusement vos identifiant et mot de passe car l'école doctorale ne les connaît pas.**

En cas de perte, il vous suffit de saisir votre numéro INE sur la page d'accueil du site Formadoc. Votre mot de passe vous sera envoyé automatiquement. Si cela ne fonctionne pas, contactez Françoise Menu ([francoise.menu@univ-lille2](mailto:francoise.menu@univ-lille2)) : votre numéro INE est peut être mal renseigné dans la base FORMADOC.

### **Pour vous inscrire à une formation**

Sur le bandeau noir, cliquez sur « Formations » puis « Liste des formations ».

Il suffit ensuite de cliquer sur « S'inscrire ».

### **Remarques :**

- toutes les formations ne sont pas ouvertes en même temps. L'ouverture des inscriptions aura lieu 2 mois avant la date de la formation.
- Attention : il y a plusieurs pages ! Pensez à cliquer sur les flèches en bas à droite de la page pour passer aux pages suivantes.

### **Pour ajouter une formation**

Cette faculté est ouverte pour les formations ou séminaires auxquels vous assistez et qui ne sont pas renseignés sur le portail (ex : formation des laboratoires).

Pour ajouter une formation, cliquez sur « Formation » puis « Ajouter une formation ». Il vous suffit ensuite de remplir les champs (Intitulé, dates, Lieu, structure d'organisation ) et de valider.

### **Remarque :**

- les formations que vous ajoutez ne seront validées par l'ED qu'à la condition d'avoir une attestation de présence ou une feuille d'émargement.
- Pensez à mettre à jour les formations que vous avez déjà suivies en utilisant cette fonction : cela vous permet d'avoir une vision globale des formations validées et vous permettra d'ajouter ce récapitulatif à votre rapport d'activités annuel.